



Association CHARTREUSE-MONTAGNE

Dossier d'adhésion saison 2022-2023

Pour la **création d'une licence sportive** FFRandonnée, il est nécessaire de joindre un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique sportive incluant la randonnée pédestre et éventuellement la raquette à neige. Ce certificat doit avoir moins d'un an au moment de l'adhésion. En l'absence de licence FFRandonnée 2021-2022, la demande de licence est considérée comme une création, le certificat médical est obligatoire.

La présentation d'un certificat médical n'est exigée que tous les trois ans. Pour les 2 renouvellements intermédiaires, l'attestation en page 1 peut être suffisante et dépend du questionnaire médical ci-dessous. Ce questionnaire permet de déterminer si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON (cochez les cases). NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal et sont confidentielles. En aucun cas vous n'avez à nous communiquer le résultat. Vous devez fournir à Chartreuse Montagne l'attestation remplie ou le certificat médical avec votre adhésion annuelle.

Nota : pour l'adhésion d'un enfant mineur la procédure est légèrement différente. Nous contacter via chartreuse.montagne@gmail.com pour les modalités.

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Durant les 12 derniers mois		OUI	NON
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A ce jour :		OUI	NON
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : un certificat médical est à joindre au dossier d'inscription. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : aucun certificat médical n'est à fournir. Simplement remplissez l'attestation en page 1, et joignez-la au dossier d'inscription. Elle sera conservée par Chartreuse Montagne pendant la durée de validité du certificat médical initial.

Ce questionnaire, copie du CERFA 15699*01 est personnel, ne pas le joindre au dossier d'adhésion.